

CONFERENCE DU DESARMEMENT

CD/PV.773
7 août 1997

FRANCAIS

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA SEPT CENT SOIXANTE-TREIZIEME SEANCE PLENIERE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 7 août 1997, à 10 heures

Président : Mme Krasnohorská (Slovaquie)

La PRESIDENTE : Je déclare ouverte la 773ème séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'ai sur ma liste d'orateurs aujourd'hui les représentants des Pays-Bas, du Cameroun, ainsi que le représentant du Nigéria, qui s'adressera à la Conférence en sa qualité de coordonnateur du Groupe des 21.

Chers collègues, comme vous le savez, le représentant des Pays-Bas, l'Ambassadeur Jaap Ramaker, va quitter incessamment cette conférence, ayant été appelé à d'autres fonctions par son Gouvernement. L'Ambassadeur Ramaker a représenté son pays à cette conférence pendant trois années que je crois pouvoir qualifier de pleines et fructueuses. En effet, sa contribution personnelle à la mise au point du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a été, à juste titre, reconnue par nous tous. La compétence et le doigté avec lesquels il a présidé, en 1995, le Groupe de travail sur les questions juridiques et institutionnelles du Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires, et l'énergie et la patience avec lesquelles il a présidé le Comité spécial l'an dernier lors de la phase finale des négociations, constituent pour nous tous une source d'inspiration dans nos efforts communs visant à assurer l'instauration d'un monde de paix et de stabilité. Je voudrais donc, au nom de la Conférence, et en mon nom propre, souhaiter beaucoup de succès et de bonheur à l'Ambassadeur Ramaker et à sa famille dans leur nouvelle vie.

J'invite l'Ambassadeur Ramaker à prendre la parole.

M. RAMAKER (Pays-Bas) (traduit de l'anglais) : Depuis quelque temps, il est à la mode, dans cette conférence, d'essayer de trouver un terrain d'entente également au cours des séances plénières formelles. Juste avant notre pause estivale, j'ai déjà eu l'occasion de vous rendre un hommage sincère pour la façon dont vous essayez, Madame la Présidente, de nous guider vers des eaux plus sûres. Qu'il me soit permis de le répéter aujourd'hui et d'ajouter combien je suis impressionné par la dignité avec laquelle vous accomplissez une tâche qui est hélas, en ce moment, apparemment ingrate.

J'adresse un salut chaleureux à nos nouveaux collègues, l'Ambassadeur Javier Illanes, du Chili, et à mon voisin de gauche, l'Ambassadeur Clive Pearson, de la Nouvelle-Zélande, qui ne peut être ici aujourd'hui. Souhaiter la bienvenue à de nouveaux collègues dans un discours d'adieu me paraît très symbolique de la continuité de cette conférence. Je leur souhaite à tous deux de réussir dans leurs futures tâches.

Comme je suis sur le point de quitter Genève, permettez-moi de faire quelques observations personnelles sur la situation qui existe actuellement dans cette conférence, une conférence qui a tant contribué à faire du monde dans lequel nous vivons un lieu un peu plus sûr. Pendant près de 15 ans, j'ai participé aux événements dont la Conférence a été le théâtre, ou je les ai suivis de plus ou moins loin. Mon baptême en tant que diplomate multilatéral a eu lieu ici dans cette même salle, au début des années 80, à peu près là où mon ami et collègue Antonio de Icaza est assis en ce moment même, sauf que je n'occupais pas alors le siège du conducteur comme il le fait aujourd'hui. C'était une autre époque. La guerre froide culminait en 1983, à ce qu'il semblait du moins, et naturellement ici, à la Conférence

(M. Ramaker, Pays-Bas)

du désarmement, ce n'est pas une surprise, nous avons notre propre guerre froide. Nous ne savions pas alors, en ces années de récriminations stériles et trop souvent acrimonieuses, d'ailleurs largement ignorées dans le monde réel, que le temps des grandes possibilités, pour cet unique organe de négociation multilatérale dans lequel nous travaillions, était proche. J'ai dit stériles ? Peut-être en surface, mais déjà alors, malgré l'apparente paralysie qui régnait à la Conférence en ce temps-là, d'importantes fondations étaient posées pour les résultats remarquables que nous avons obtenus depuis. Je ressens comme un immense privilège d'avoir eu la chance de contribuer à donner forme à l'un de ces résultats, le Traité d'interdiction complète des essais, l'an dernier, au milieu de mon second séjour à Genève.

On ne devrait pas être surpris qu'après une si longue période de participation directe ou indirecte aux affaires de la Conférence du désarmement, je quitte celle-ci avec des sentiments mélangés qui sont bien connus. Quand je songe à mes nouvelles responsabilités à New York, je regrette de devoir quitter tant de collègues et d'amis, dont les qualités, à la fois humaines et professionnelles, ont rendu ma tâche ici à Genève, si éprouvante qu'elle fût par moments, en même temps si plaisante.

A mon avis, après les succès remarquables qu'elle a obtenus ces 10 dernières années, la Conférence du désarmement se trouve, au moins pour le moment, dans une période de réorientation plutôt que de véritable crise. Avec l'avantage que représentent des souvenirs qui remontent au début des années 80, privilège que je partage avec peu d'autres délégués présents ici aujourd'hui, je me permettrai de formuler quelques réflexions personnelles sur la Conférence, ce qu'elle signifie ou devrait signifier, ce qu'elle devrait faire ou en tout cas peut raisonnablement faire. Et, afin de ne pas vous prendre trop de temps ce matin, qu'il me soit permis de le faire en un certain nombre de points, sur lesquels j'essaierai d'être aussi concis que possible.

D'abord, il me semble important de réaffirmer quelque chose qui paraît à première vue évident : cette conférence est un moyen pour atteindre une fin, pas une fin en soi. C'est un véhicule, ce n'est pas la route. Mais ce qu'il est important de noter ici, c'est que les pièces, autrement dit les délégués, au cours des années, ont changé tout le temps, tandis que le véhicule restait en état de marche. Il pouvait démarrer et rouler à tout moment. Même dans les périodes d'apparente inactivité - et cette année n'est pas unique en son genre : la Conférence en a connu beaucoup de semblables dans le passé, je puis vous l'assurer - les compétences et les connaissances étaient transmises de génération en génération de délégués. Cela a maintenu le véhicule en parfait état, de sorte qu'il pouvait être utilisé à tout moment, quand la situation s'y prêtait.

Deuxièmement, il vaut la peine de signaler que - me semble-t-il - parmi les nombreux véhicules de la diplomatie multilatérale, la CD est, je pense, une vraie limousine. Ceux qui, ici dans cette salle, sont mieux à même d'en juger que je ne l'ai été ces quelques dernières années nous diront qu'en fait, cette conférence est le meilleur club de la ville, opinion largement partagée non seulement entre nous, naturellement, mais dans maint restaurant de bonne réputation à Genève et dans ses environs pleins d'attraits.

(M. Ramaker, Pays-Bas)

Troisièmement, comparant la Conférence à un club, club comprenant, soit dit en passant, à la fois des membres et des observateurs, je me permets de souligner que ce caractère de club, ou plutôt cette atmosphère de club, est l'une des raisons peu connues de ses succès. Avec un nombre accru de membres qui, ultérieurement, s'accroîtra encore - et permettez-moi à ce sujet de saisir l'occasion pour souhaiter au Coordonnateur spécial nouvellement nommé, l'Ambassadeur Kreid, de l'Autriche, de réussir dans sa tâche difficile - il est et sera important de maintenir l'essence de l'idée d'un club, de l'esprit de corps, si vous voulez, et de l'ethos de travail que la Conférence représente. Alors que nos capitales étaient parfois déroutées par ce qui se passait à la Conférence, c'est ainsi que, en tant que membres du club, nous ne paniquions pas : nous savions.

Quatrièmement, tout cela pour dire, et sur un ton plus sérieux, que dans une période comme celle que traverse en ce moment la Conférence du désarmement, nous devrions nous garder de conclusions hâtives au sujet du véhicule. A mon avis, il a encore la capacité de nous servir dans de nouveaux efforts de désarmement multilatéral.

Cinquièmement, et laissez-moi abandonner ces métaphores, je parle des véhicules et des clubs, qui ne sont pas si originales, l'heure est venue selon moi de réfléchir en profondeur, une fois de plus, sur la signification de la notion d'unique instance de négociation multilatérale dans le domaine du désarmement, que l'on accole traditionnellement à la CD. Des efforts de désarmement sont déployés ailleurs dans le monde. La Conférence, pour la première fois de son histoire, rencontre même une forme de concurrence. Le mois dernier, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a présenté son paquet de réformes aux Etats Membres. Si le Secrétaire général a limité ses propositions à son domaine de compétence, il est clair à mes yeux que les organes intergouvernementaux devront suivre le mouvement. Cette conférence ne fera pas exception. Comme les autres instances, elle devra tenir compte d'un monde qui a changé et qui est en constante évolution. Je me félicite que non seulement ait pu être nommé à nouveau un coordonnateur spécial pour l'ordre du jour, mais qu'ait aussi été nommé un coordonnateur pour l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence. J'espère sincèrement que mes collègues hongrois et égyptien seront en mesure de parvenir à des résultats utiles.

Sixièmement, cela fait maintenant quelques années que le dernier membre du Groupe des sages, lequel est aussi le dernier groupe de sages à ce jour, constitué à la Conférence du désarmement vers la fin des années 80, a quitté Genève. En l'absence, qui sait, peut-être temporaire, d'un tel groupe, l'Ambassadeur Zahran et l'Ambassadeur Nāray peuvent donner à leurs tâches une large interprétation. Mais en dernière analyse ce ne sont pas les procédures ou les méthodes de travail, même si naturellement quelques améliorations pourraient être apportées ici, mais plutôt les divergences sur le fond de nos politiques de sécurité qui très souvent, sinon toujours, empêchent de faire des progrès sur le fond. Si aucun mécanisme, aucun forum dans ce domaine des entreprises humaines n'est plus représentatif que la Conférence du désarmement, une réflexion en profondeur sur les possibilités et les impossibilités immédiates et à long terme de la Conférence dans le nouvel environnement de sécurité du monde d'aujourd'hui semble s'imposer.

(M. Ramaker, Pays-Bas)

Aussi y a-t-il peut-être place pour un autre groupe de sages, bien entendu officieux.

Septièmement, en attendant, un certain nombre de pensées m'assaillent quant à ce qu'on pourrait garder à l'esprit dans les travaux de la Conférence. J'espère qu'elles pourront faciliter les choses; aucune n'entraîne de changements dans les règles officielles.

L'une est que, tout en étant essentiellement un organe de négociation, la Conférence ne peut pas toujours se contenter de négocier. Gâtées comme le sont nos capitales au cours de ces années 90 si productives pour la Conférence, elles ne devraient pas oublier que les plus récents produits de celle-ci, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais, ont été précédés d'années, et même de dizaines d'années, de préparation. Aussi la négociation n'exclut-elle pas, au contraire, les travaux exploratoires. Je suis heureux de noter que mon collègue australien, John Campbell, étudie à présent les possibilités de commencer des travaux sur les mines antipersonnel dans cette conférence. Je lui souhaite tout le succès possible. Naturellement, cela ne devrait pas prendre des années de préparation cette fois.

Un autre point est le fait trop souvent oublié que, c'est vrai, les délégations ont leurs instructions, mais, c'est vrai aussi, outre qu'elles les interprètent à leur façon, elles contribuent à les modeler dans leurs contacts avec leurs capitales. Il vaut la peine de nous rappeler, dans la situation que connaît aujourd'hui la Conférence du désarmement, que les délégués ont donc, malgré leurs instructions, leurs propres responsabilités dans le bien-être de la Conférence.

La Conférence serait en outre bien avisée, selon moi, de ne pas empiéter trop ou trop souvent sur les prérogatives traditionnelles du Président. Il devrait être libre d'organiser les consultations qu'il juge nécessaires. Des consultations pour parvenir à un consensus sur la façon de tenir des consultations conduisent le processus de consultation et, en l'espèce, la règle du consensus, me semble-t-il, à des absurdités.

Enfin, les présidents en exercice pourraient envisager de tenir leur prédécesseur et leur successeur immédiats étroitement associés à l'ensemble de leur propre processus de consultation. Cela favoriserait, à mes yeux, la continuité, qui est particulièrement importante lorsque la session annuelle de la Conférence touche à sa fin.

J'ai déjà dit au début de ma déclaration combien je me sentais privilégié d'avoir pu voir enfin couronnées de succès de nombreuses années de travail qui avaient pour but la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais. Je me souviens de quelques années d'un labeur incroyablement dur, mais en même temps exaltant. Pas seulement ici, dans cette conférence : en 1995, à la présidence de l'un des deux groupes de travail entre lesquels avaient été réparties les négociations sur l'interdiction des essais, et également, comme vous l'avez dit vous-même ce matin, à New York, à la présidence de l'une des grandes commissions de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP. Rien ne pourra jamais égaler l'année riche d'événements

(M. Ramaker, Pays-Bas)

qu'a été 1996. Si je suis reconnaissant et touché de tout ce que vous avez dit il y a quelques moments sur le rôle de ma délégation et de moi-même dans l'élaboration du CTBT, je dois rappeler que ce résultat n'aurait jamais pu être obtenu sans un certain nombre de facteurs, notamment le vif désir de personnes et de gouvernements du monde entier de mettre définitivement un terme aux essais nucléaires, séquelle d'un passé qui, aux yeux de beaucoup, disparaît rapidement, et aussi les énormes efforts déployés par les délégations présentes dans cette salle, pour ne citer que les plus importants.

Dans quelques jours, j'aurai quitté Genève, et je suis bien conscient qu'ici, à la Conférence du désarmement, je laisse plus que de simples amis. Compagnons d'armes, si étrange que cela puisse paraître dans un organe de désarmement, serait peut-être plus juste, mais pas dans le sens usuel de l'expression. Nous n'étions pas du même côté de la ligne de front, comme le sont habituellement les compagnons d'armes, mais de différents côtés de nombreux fronts. N'est-ce pas après tout l'essence de la diplomatie multilatérale ? Mais compagnons nous le sommes néanmoins restés.

En conclusion, permettez-moi de vous remercier, et de remercier tous mes collègues, pour votre amitié et votre coopération. Ma gratitude va aussi à notre Secrétaire général, Vladimir Petrovsky, à son adjoint, Abdelkader Bensmail, et à tout le personnel du secrétariat. Mme Jennifer Mackby, qui a aidé ma délégation et moi-même d'une manière inestimable pendant les négociations sur le CTBT au cours de ces dernières années, mérite aussi un mot particulier de remerciement. Elle ne peut être avec nous aujourd'hui parce qu'elle apporte sa compétence, ces semaines-ci à Vienne, précisément à la Commission préparatoire de l'Organisation du nouveau traité. Qu'il me soit également permis de remercier sincèrement nos très remarquables interprètes, qui ont mené leur propre combat contre la langue que nous utilisions - et aussi soit dit en passant, de m'excuser auprès de la langue anglaise - et de remercier le reste du personnel de l'Organisation des Nations Unies qui, en plus d'une occasion, ne m'a pas seulement aidé mais aussi encouragé dans mes efforts l'an dernier.

La PRESIDENTE : Je remercie l'Ambassadeur Ramaker de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant du Cameroun, l'Ambassadeur Ngoubeyou.

M. NGOUBEYOU (Cameroun) : Madame la Présidente, c'est un grand plaisir pour ma délégation et moi-même de vous rendre hommage pour la manière élégante et courtoise avec laquelle vous avez su conduire les travaux de la Conférence du désarmement pendant cette période particulièrement difficile de ses activités. Nous voudrions exprimer notre gratitude à vos prédécesseurs pour le travail formidable qu'ils ont accompli en vue d'atteindre les buts et les nobles idéaux de la Conférence.

En dépit du fait que le sentiment général qui prévaut aujourd'hui parmi les membres de la Conférence du désarmement en particulier, et de la communauté internationale en général, semble être la déception, pour ne pas dire la frustration, causée par l'incapacité des Etats membres de parvenir à un accord sur un programme définitif de travail cette année, il subsiste

(M. Ngoubeyou, Cameroun)

de nombreux motifs de fierté et de satisfaction pour la Conférence, motifs qui lui permettent d'envisager l'avenir avec un certain optimisme.

En effet, la Conférence du désarmement a, entre autres, conclu avec succès, et dans des conditions similaires à celles que nous traversons aujourd'hui, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la Convention sur les armes biologiques et la Convention sur les armes chimiques ainsi que l'accord sur l'élargissement de sa composition.

Juste avant la suspension de nos travaux après la deuxième partie de la session de la Conférence, nous sommes convenus de désigner quatre coordonnateurs spéciaux pour l'examen de l'ordre du jour, les mines terrestres antipersonnel, l'élargissement de la composition et l'amélioration du fonctionnement de la Conférence.

Aussi minimes qu'elles puissent paraître, ces réalisations illustrent la volonté et la détermination des membres de la CD de poursuivre la recherche des solutions adéquates aux problèmes qui défient le désarmement dans le monde d'aujourd'hui. Ma délégation s'engage à contribuer dans la mesure de ses modestes moyens à atteindre ces objectifs. C'est la raison pour laquelle, depuis le début de cette année, nous travaillons dans un esprit de solidarité active avec tous les membres de la Conférence du désarmement, et en particulier avec le Groupe des 21, à la soumission des propositions que nous croyons non seulement importantes mais nécessaires au progrès des travaux de la CD.

C'est à la lumière de tout ce qui précède que nous avons pleinement appuyé les propositions du G21 sur le programme de travail de la CD contenues dans le document CD/1462, ainsi que les propositions des 26 pays du G21 contenues dans le document CD/1463 relatives au mandat pour l'établissement d'un comité ad hoc sur le désarmement nucléaire. Aujourd'hui, aux yeux de ma délégation, ces propositions sont aussi pertinentes qu'elles l'étaient hier.

Ma délégation continue de croire que le désarmement nucléaire est d'une importance capitale pour l'existence de l'humanité et de ce fait demeure une question prioritaire pour la Conférence du désarmement.

Ma délégation soutient également le point de vue selon lequel la question des mines terrestres antipersonnel mérite aussi un examen très attentif. Le fait même que cette catégorie d'armes tue sans discrimination parmi les populations civiles et militaires la place au centre des préoccupations à la fois humanitaires et de désarmement. De ce point de vue, ma délégation est disposée à discuter ce problème aussi bien en dehors que dans le cadre de la Conférence du désarmement. C'est la raison pour laquelle ma délégation est l'une de celles qui sont impliquées dans le processus d'Ottawa et qui espèrent que la Conférence poursuivra, en les complétant et en les renforçant, les efforts engagés dans ce processus.

Mon pays est l'un des nouveaux membres de la Conférence du désarmement. Ma délégation renouvelle sa gratitude à tous les pays membres qui, des années durant, ont infatigablement oeuvré à l'élargissement de la CD, élargissement

(M. Ngoubeyou, Cameroun)

qui a finalement porté ses fruits l'année dernière par l'admission de quelques nouveaux membres, dont mon pays.

Comme nous avons eu l'occasion de le déclarer plus haut, ma délégation croit que si la Conférence du désarmement est un forum de négociation internationale multilatérale des traités d'application universelle, sa composition devrait refléter cet objectif. Aussi ma délégation continuera-t-elle ses efforts en vue de favoriser cet élargissement de la CD en attendant le rapport du coordonnateur spécial sur cette question.

En vue d'une plus grande efficacité, il est important que la Conférence du désarmement rationalise tant son ordre du jour que son programme de travail, de manière à permettre aux délégations de participer effectivement à chaque phase des négociations. Tels qu'ils se présentent aujourd'hui, l'ordre du jour et le programme de travail de la CD sont, à notre modeste point de vue, plus que surchargés.

Pour conclure, ma délégation est heureuse de constater que malgré tout, la Conférence du désarmement a déjà réalisé des progrès énormes et substantiels vers un processus graduel mais efficace de désarmement.

La route, cependant, est encore bien longue, avec de nombreuses embûches. Nous ne devons pas nous décourager. Nous devons au contraire nous engager, avec la future génération, à promouvoir les buts et les principes destinés à construire un monde dépourvu de toutes les armes de destruction massive et de massacres indiscriminés. Dans cette perspective, Madame la Présidente, vous pouvez compter sur ma délégation.

La PRÉSIDENTE : Je remercie le représentant du Cameroun de sa déclaration et des paroles aimables adressées à la présidence.

Je donne maintenant la parole au représentant du Nigéria, l'Ambassadeur Abuah.

M. ABUAH (traduit de l'anglais) : J'ai demandé la parole pour faire une déclaration au nom du Groupe des 21, que j'ai l'honneur de représenter, en étant l'actuel coordonnateur. Mais auparavant, permettez-moi, Madame la Présidente, de vous adresser les félicitations de la délégation nigériane pour le talent que vous ne cessez de mettre dans la direction des travaux de cette conférence dans des circonstances très difficiles. Votre prédécesseur immédiat, le distingué représentant permanent du Sénégal, l'Ambassadeur Absa Claude Diallo, a également fait de son mieux pour résoudre les problèmes de la Conférence. Pourtant, dans une grande mesure, ces problèmes demeurent. C'est pourquoi j'ai été chargé par le Groupe des 21 de faire en son nom la déclaration suivante.

Le Groupe des 21 attache la plus haute priorité à la question du désarmement nucléaire, que la communauté internationale a désigné comme étant le point le plus important à l'ordre du jour du désarmement. A cette fin, le 5 juin 1997, le Groupe a soumis la proposition contenue dans le document CD/1462, qui demandait la création d'un comité spécial sur le désarmement nucléaire. Le Groupe des 21 regrette que cette proposition

(M. Abuah, Nigéria)

ait été rejetée d'emblée par certaines délégations comme inappropriée. Ce n'était qu'un échec qui, selon nous, ne change rien à la détermination du Groupe concernant sa proposition sur le désarmement nucléaire. Le Groupe des 21 continue d'attacher la plus haute priorité à la création d'un comité spécial sur le désarmement nucléaire.

Dans le contexte des propositions contenues dans le document qu'il a déposé sur la question, à savoir le CD/1462, le Groupe des 21 rappelle qu'il a suggéré de rétablir des comités spéciaux sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace et sur des arrangements internationaux efficaces pour garantir les Etats non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes.

A cet égard, le Groupe des 21 note que certaines délégations à la Conférence du désarmement ont demandé du temps pour obtenir des instructions de leurs autorités compétentes, afin de permettre, du moins l'espère-t-il, le rétablissement de ces deux comités. Le Groupe souhaiterait maintenant être en mesure de bénéficier de ces instructions, qui à cette date devraient avoir été reçues, de sorte que le travail sur ces comités puisse avancer.

En ce qui concerne le travail des coordonnateurs spéciaux sur l'élargissement de la Conférence du désarmement, son ordre du jour et l'amélioration et l'efficacité de son fonctionnement, ainsi que sur la question des mines antipersonnel, le Groupe s'engage à continuer de coopérer avec les coordonnateurs. Dans ce contexte, il prie instamment les coordonnateurs spéciaux de tenir de larges consultations, dans la transparence, sur toutes les questions en jeu. Il loue à ce sujet la manière dont les consultations du Coordonnateur spécial sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence ont été conduites et recommande vivement cette démarche à l'attention des autres coordonnateurs.

Le Groupe des 21 formule l'espoir que les coordonnateurs spéciaux achèveront rapidement leur travail, de façon que la Conférence puisse entreprendre aussi rapidement que possible l'examen de leurs rapports.

Ceci termine la déclaration du Groupe des 21, mais pendant que j'ai encore la parole, je sollicite votre indulgence. Permettez-moi de dire au revoir à mon collègue de droite, l'Ambassadeur Ramaker, diplomate accompli. Permettez-moi aussi de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues à la Conférence du désarmement.

La PRESIDENTE : Je remercie le représentant du Nigéria de sa déclaration et des paroles aimables adressées à la présidence.

Je n'ai plus d'orateurs inscrits pour aujourd'hui. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade ? Je donne la parole au représentant du Bangladesh.

M. CHOWDHURY (Bangladesh) (traduit de l'anglais) : Nous avons entendu un autre discours d'adieu aujourd'hui. A la dernière séance plénière, nous avons accueilli de nouveaux collègues. Cela nous donne un sentiment de mouvement

(M. Chowdhury, Bangladesh)

et de changement continu. Hélas, cette continuité n'a pas nécessairement sa contrepartie dans nos travaux.

L'Ambassadeur Ramaker mérite assurément un vibrant hommage. Ses remarques d'aujourd'hui sont quelques étincelles dans le firmament de son intelligence. Si la Conférence du désarmement avait une galerie des hommes illustres, une niche lui serait réservée. Il m'est d'autant plus agréable de faire son éloge que son pays, les Pays-Bas, et le mien, le Bangladesh, ont coopéré dans un large éventail de domaines, du désarmement au développement. Nous tirons toutefois quelque satisfaction de la croyance que les vieux ambassadeurs à la Conférence du désarmement, comme les vieux soldats, ne meurent jamais. Mais à la différence des précédents, ils ne disparaissent pas. Heureusement, ils se contentent de changer d'endroit pour continuer d'apporter leur contribution.

Le Bangladesh soutient sans réserve la position du Groupe des 21, qui a été parfaitement formulée par l'Ambassadeur Abuah, du Nigéria. Nous souhaitons aussi qu'il soit pris acte en même temps de notre profonde déception devant l'absence de progrès dans les délibérations de la Conférence. Nous aimerions lancer un fervent appel aux membres et leur demander de ne négliger aucun effort pour favoriser de tels progrès. Il est difficile de voir comment ce serait possible sans un esprit de compromis. La position du Groupe des 21 reflète les appréhensions et les aspirations d'une écrasante majorité de la population mondiale. Ces préoccupations devraient être prises au sérieux. Qu'il me soit donc permis d'exprimer notre certitude que tous les membres du Groupe des 21 sont prêts à tenir compte des éléments valables que les autres groupes pourraient avancer. Des pays comme le Bangladesh ont, vis-à-vis du désarmement, un engagement qui a un contenu non pas idéologique, mais seulement pratique. Dans ce cas précis, nous ne voyons pas, par exemple, pourquoi, sur la prévention de la course aux armements dans l'espace et sur les garanties négatives de sécurité, des comités spéciaux ne peuvent être créés en attendant ou nonobstant des instructions. En fin de compte, cela dit, nous aurons besoin d'un consensus. Il reflétera l'esprit positif qui nous aidera dans d'autres domaines. Nul ne suggère de compromettre la sécurité de quiconque. Nous aimerions voir la Conférence avancer, chacun respectant les vues des autres, condition sine qua non si nous voulons aller de l'avant, comme effectivement nous le devons.

L'Ambassadeur Ramaker nous a comparés à une limousine. Quel est l'intérêt d'une limousine à jamais embourbée ?

La PRESIDENTE : Je remercie le représentant du Bangladesh de sa déclaration.

D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole ? Puisque ce n'est pas le cas, avant de lever cette séance plénière, je voudrais vous rappeler que le Coordonnateur spécial sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence, l'Ambassadeur Mounir Zahran, de l'Egypte, tiendra des consultations informelles ouvertes à la participation de tous, le mardi 12 août à 15 heures dans cette salle. Je voudrais aussi vous informer que l'Ambassadeur Náráy, de la Hongrie, Coordonnateur spécial sur l'examen de l'ordre du jour de la Conférence, a l'intention de tenir des consultations

(La Présidente)

informelles ouvertes à la participation de tous, jeudi prochain après la plénière. Cette information reste à confirmer dès le retour de l'Ambassadeur Nâray.

Je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. ORFI (République arabe syrienne) (traduit de l'arabe) : J'ai demandé la parole, Madame la Présidente, parce que je pense que vous êtes sur le point de lever la séance, bien que le Coordonnateur du Groupe des 21 se soit interrogé sur les vues des délégations qui avaient demandé un délai pour donner leur réponse en ce qui concerne la création d'un comité spécial sur la cessation de la course aux armements dans l'espace et d'un comité spécial sur les garanties de sécurité à donner aux Etats qui ne possèdent pas d'armes nucléaires. Je pense que cette demande devrait être sérieusement prise en compte. Elle émane de la moitié des membres de cette instance. Nous attendons encore la réponse des Etats qui ont demandé un délai, et nous attendons depuis plus d'un mois.

La PRESIDENTE : Je remercie le représentant de la République arabe syrienne de sa déclaration. Y a-t-il une délégation qui désire répondre à cette question ? Ce n'est pas le cas.

La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le jeudi 14 août à 10 heures.

La séance est levée à 11 h 5.
